COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « EST ENSEMBLE »

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 AVRIL 2011

Procès-verbal des délibérations

Le Conseil communautaire, légalement convoqué le 30 mars 2011, s'est réuni à l'Hôtel d'agglomération, 100 avenue Gaston Roussel à Romainville (93230) sous la présidence de M. Bertrand KERN.

La séance est ouverte à 18 heures 30.

Etaient présents :

Bertrand KERN	Gérard COSME	Anne-Marie HEUGAS
Catherine PEYGE	Jacques CHAMPION	Laurent RIVOIRE
Sylvine THOMASSIN	Christian LAGRANGE	Aline ARCHIMBAUD
Pierre DESGRANGES	Patrick SOLLIER	Nathalie BERLU
Daniel BERNARD	Mouna VIPREY	Dref MENDACI
Sylvie BADOUX	Alain MONTEAGLE	Jean-Luc DECOBERT
Clément CRESSIOT	Abdelaziz BENAISSA	François MIRANDA
Pierre STOEBER	Jean-Claude DUPONT jusqu'à19 heures 30	Bernard GRINFELD
Dominique THOREAU	Diven CASARINI	Alain CALLES
Claude REZNIK	Alain PERIES	Roland CASAGRANDE
Jacques JAKUBOWICZ	Brigitte PLISSON	Gilbert ROGER
Georgia VINCENT	Maribé DURGEAT	Didier HEROUARD
Corinne VALLS	Nicole REVIDON	Daniel GUIRAUD
Johanna REEKERS	Dalila MAAZAOUI	Alice MAGNOUX
Philippe LEBEAU	Françoise KERN	Tony DI MARTINO
Anna ANGELI jusqu'à 20 heures	Carole BREVIERE	Mackendie TOUPUISSANT

Nouara MEKIRI	Brahim BENRAMDAN	Ali ZAHI
Alexandre TUAILLON	Nabil RABHI	Christine PASCUAL
Bruno LOTTI	Mathias OTT	Asma GASRI
Mehdi YAZI ROMAN	Wally YATERA	Elsa TRAMUNT
Htaya MOHAMED	Nicole RIVOIRE	Marie-Rose HARENGER
Laurence CORDEAU		

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Marc EVERBECQ à Daniel BERNARD
Philippe GUGLIELMI à Nicole REVIDON
Gérard SAVAT à Bertrand KERN
Raymond CUKIER à Alain CALLES
Salomon ILLOUZ à Bernard GRINFELD
Jean-Claude DUPONT à Didier HEROUARD à partir de 19 heures 30
Marie-Geneviève LENTAIGNE à Pierre STOEBER
Christine LACOUR à Sylvie BADOUX
Laetitia DEKNUDT à Christian LAGRANGE
Corinne BENABDALLAH à Brahim BENRAMDAN
Jamal AMMOURI à Sylvine THOMASSIN
Laurent QUINET à Dalila MAAZAOUI
Anna ANGELI à Jean-Luc DECOBERT jusqu'à 20 heures
Frédéric MOLOSSI à Tony DI MARTINO
Manuel MARTINEZ à François MIRANDA
Laurent JAMET à Abdelaziz BENAISSA
Stéphanie PERRIER à Claude REZNIK
Emeline LE BERE à Jacques JAKUBOWICZ
Aline CHARRON à Diven CASARINI
Christophe DELPORTE-FONTAINE à Clément CRESSIOT
Karim HAMRANI à Marie-Rose HARENGER
Jean-Paul LEFEBVRE à Mathias OTT

Etaient absents:

Michel COMMUSSET
Claude ERMOGENI
Nicole LEMAITRE
Mariama LESCURE
Dominique ATTIA
Dominique VOYNET
Julien RENAULT

Secrétaire de séance :

Clément CRESSIOT

Le procès-verbal des délibérations du Conseil communautaire du 8 mars 2011 est adopté à l'unanimité.

2011_04_05_01 :
Objet : Débat d'orientations budgétaires

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu la Loi d'Orientation n°92-125 en date du 6 février 1992, relative à l'administration territoriale de la République,

Vu l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales instituant la tenue, dans les communes de 3 500 habitants et plus, d'un débat au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur applicable aux communautés d'agglomération,

Considérant l'exposé du Président et du Vice président chargé des finances,

Considérant les débats qui ont eu lieu en séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

P R E N D   A C T E de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour 2011 conformément aux dispositions de l'article L 2312-1 du Code général des collectivité territoriales et des orientations qui se sont dégagées pour l'exercice 2011.

2011_04_05_02 :
Objet : Convention de remboursement des dépenses prises en charge de façon provisoire par la Ville de Pantin pour la compte de la Communauté d'Agglomération Est Ensemble

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-29 et L5216-5 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°09-3597 du 22 décembre 2009, portant création au 1er janvier 2010, de la communauté d'agglomération Est Ensemble entre les villes de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Le Pré Saint Gervais, Montreuil, Noisy le Sec, Pantin et Romainville ;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération Est Ensemble en date du 16 février 2010 relative à la convention de prise en charge des dépenses transférées et notamment celles de l'assainissement ;

Considérant la nécessité de régulariser les autres dépenses prises en charge par la commune de Pantin pour le compte de la Communauté d'Agglomération Est Ensemble ;
Sur proposition de Monsieur le Président et après avoir entendu son rapport ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DECIDE d'approuver la convention de remboursement des dépenses prises en charge de façon provisoire par la Ville de Pantin pour le compte de la Communauté d'Agglomération « Est Ensemble ».

AUTORISE Monsieur le Président à signer la présente convention.

PROCEDE au remboursement des dépenses susvisées dans la présente convention, selon les états liquidatifs produits pour un montant de 242 315,02€.

2011_04_05_03:
Objet : Modification du tableau des effectifs

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et notamment son article 34 relatif à la création d'emplois par l'organe délibérant ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-1 ainsi que L.5216-5 et suivants relatif à la Communauté d'agglomération ;

VU l'arrêté préfectoral N° 09-3597 du 22 décembre 2009 modifié portant création de la Communauté d'agglomération Est ensemble ;

VU les délibérations n°2010/11/30-06 du Conseil communautaire du 30 novembre 2010 et n°2010/12/14-08 du 14 décembre 2010 portant modifications du tableau des effectifs ;

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser ou de précise le tableau des effectifs suite aux recrutements effectués ces derniers mois ;

CONSIDERANT la nécessité de créer un emploi de gestionnaire de la formation et du recrutement et un emploi de chargé du dialogue social et des instances paritaires au sein de la DRH (catégorie B) ;

CONSIDERANT l'avis rendu par le Comité Technique Paritaire du CIG du 29 mars sur les suppressions de poste

APRES EN AVOIR DELIBERE,

VOTANTS : 84
POUR : 81
ABSTENTION : 3

DECIDE:
- Création d'un emploi de directeur territorial et suppression d'un emploi d'administrateur territorial
- Création d'un emploi d'ingénieur principal et suppression d'un emploi d'ingénieur
- Création d'un emploi de technicien principal de 1ère classe, d'un emploi de technicien principal de 2ème classe et suppression de deux emplois de technicien
- Création de deux emplois d'adjoint technique de 2ème classe et suppression de deux emplois d'adjoint technique
- Création de 2 emplois d'adjoints administratifs principal de 2ème classe et suppression de 2 emplois d'adjoint administratif
- Création d' 1 emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe et suppression d'un emploi d'adjoint administratif
- Création de 12 emplois d'adjoints administratifs de 2ème classe et suppression de 12 emplois d'adjoints administratifs
- Création d'un emploi de rédacteur-
- Création de deux emplois de rédacteur chef

Le tableau des effectifs des emplois permanents actualisé est le suivant:

	Tableau en vigueur au 14/12/10	Nouveau tableau au 5/4/11
Administrateur territorial	8	7
Directeur territorial	1	2
Attaché principal	1	1
Attaché	4	4
Rédacteur chef	1	3
Rédacteur principal	1	1
Rédacteur	2	3
Adjoint administratif pal 1ère	0	1
Adjoint administratif pal 2ème	0	2
Adjoint administratif 1ère	0	0
Adjoint administratif 2ème	0	12
Adjoints administratifs	15	
Ingénieur principal	1	2
Ingénieur territorial	4	3
Technicien principal de 1ère	0	1
Technicien principal de 2ème	0	1
Technicien	3	1
Adjoint technique pal 1ère	0	
Adjoint technique pal 2ème	0	
Adjoint technique de 1ère	0	0
Adjoint technique de 2ème	0	2
Adjoint technique	2	
	43	46

011_04_05_04

Objet : Désignation d'un représentant de la Communauté d'agglomération Est Ensemble au sein du conseil d'administration du PLIE Mode d'Emploi

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral N° 09-3597 du 22 décembre 2009 portant création de la Communauté d'agglomération Est ensemble,

VU la délibération en date du 15 décembre 2010 par laquelle le conseil d'administration du Plan Local d'Insertion par l'Économie « Mode d'Emploi », regroupant les communes de Pantin, Les Lilas et Le Pré-Saint-Gervais, a attribué un siège du conseil à un représentant de la communauté d'agglomération EST ENSEMBLE,

CONSIDERANT que les PLIE sont un outil essentiel dans la politique d'insertion par l'activité économique,

CONSIDERANT que leur action répond totalement aux objectifs de renforcement de la cohésion sociale et de meilleure articulation entre le développement économique et l'accès à l'emploi des publics qui en sont le plus éloignés, que se sont fixés les membres fondateurs de la Communauté d'agglomération,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

VOTANTS : 84
POUR : 81
CONTRE :2
NE PREND PAS PART AU VOTE : 1

DESIGNE Madame Sylvie BADOUX pour représenter la communauté d'agglomération au sein du conseil d'administration du Plan Local d'Insertion par l'Economie « Mode d'Emploi ».

2011_04_05_05
Objet : Désignation d'un représentant de la Communauté d'agglomération Est Ensemble au sein du conseil d'administration du PLIE Initiative Emploi

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral N° 09-3597 du 22 décembre 2009 portant création de la Communauté d'agglomération Est ensemble,

VU la délibération en date du 11 février 2011 par laquelle le conseil d'administration du Plan Local d'Insertion par l'Économie «Initiative Emploi », regroupant les communes de Bagnolet, Montreuil, Noisy-le-Sec et Romainville, a attribué un siège du conseil à un représentant de la communauté d'agglomération EST ENSEMBLE,

CONSIDERANT que les PLIE sont un outil essentiel dans la politique d'insertion par l'activité économique,

CONSIDERANT que leur action répond totalement aux objectifs de renforcement de la cohésion sociale et de meilleure articulation entre le développement économique et l'accès à l'emploi des publics qui en sont le plus éloignés, que se sont fixés les membres fondateurs de la Communauté d'agglomération,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

VOTANTS : 84
POUR : 81
CONTRE :2
NE PREND PAS PART AU VOTE : 1

DESIGNE Madame Sylvie BADOUX pour représenter la communauté d'agglomération au sein du conseil d'administration du Plan Local d'Insertion par l'Economie « Initiative Emploi ».

La séance est levée à 21 heures 05 et ont signé les membres présents.

M.	Bertrand	KERN	Pantin	
M.	Gérard	COSME	Le Pré St-Gervais	
Mme	Catherine	PEYGE	Bobigny	
M.	Laurent	RIVOIRE	Noisy-le-Sec	
Mme	Sylvine	THOMASSIN	Bondy	Athanassi
Mme	Aline	ARCHIMBAUD	Pantin	Archimbaud
M.	Patrick	SOLLIER	Bondy	
Mme	Nathalie	BERLU	Pantin	
Mme	Mouna	VIPREY	Montreuil	
M.	Michel	COMMUSSET	Bobigny	
M.	Alain	MONTEAGLE	Montreuil	

10

Mme	Anne-Marie	HEUGAS	Montreuil	
M.	Jacques	CHAMPION	Romainville	
M.	Marc	EVERBECQ	Bagnolet	
M.	Christian	LAGRANGE	Les Lilas	
M.	Pierre	DESGRANGES	Montreuil	
M.	Philippe	GUGLIELMI	Romainville	
M.	Daniel	BERNARD	Bagnolet	
M.	Dref	MENDACI	Noisy-le-Sec	
Mme	Sylvie	BADOUX	Bondy	

7

Mme	Marie-Geneviève	LENTAIGNE	Les Lilas	
M.	Alain	CALLES	Montreuil	
Mme	Dominique	VOYNET	Montreuil	
Mme	Nicole	LEMAITRE	Bobigny	
Mme	Alice	MAGNOUX	Bobigny	
M.	Wally	YATERA	Bobigny	
M.	Diven	CASARINI	Bobigny	
Mme	Aline	CHARRON	Bobigny	
M.	Roland	CASAGRANDE	Les Lilas	
M.	Claude	ERMOGENI	Les Lilas	
M.	Tony	DI MARTINO	Bagnolet	
M.	Frédéric	MOLOSSI	Montreuil	
M.	Mehdi	YAZI ROMAN	Pantin	
Mme	Elsa	TRAMUNT	Les Lilas	
M.	Ali	ZAHI	Bondy	
Mme	Françoise	KERN	Pantin	
M.	Bruno	LOTTI	Romainville	

M.	Christophe	DELPORTE FONTAINE	Noisy-le-Sec	
M.	Karim	HAMRANI	Noisy-le-Sec	
Mme	Nicole	RIVOIRE	Noisy-le-Sec	
Mme	Georgia	VINCENT	Bondy	
Mme	Marie-Rose	HARENGER	Noisy-le-Sec	
Mme	Laurence	CORDEAU	Noisy-le-Sec	
M.	Clément	CRESSIOT	Noisy-le-Sec	
Mme	Carole	BREVIERE	Bobigny	
Mme	Mariama	LESCURE	Le Pré St-Gervais	
Mme	Dominique	ATTIA	Montreuil	

6

M.	Alexandre	TUAILLON	Montreuil	
M.	Salomon	ILLOUZ	Bobigny	
Mme	Nicole	REVIDON	Romainville	
M.	Jean-Paul	LEFEBVRE	Noisy-le-Sec	
M.	Gérard	SAVAT pouvoir à B Kern	Pantin	
M.	Jean-Luc	DECOBERT	Le Pré St-Gervais	
Mme	Christine	PASCUAL	Montreuil	
M.	François	MIRANDA	Montreuil	
Mme	Brigitte	PLISSON	Pantin	
M.	Manuel	MARTINEZ	Montreuil	
Mme	Anna	ANGELI	Le Pré St-Gervais	
M.	Bernard	GRINFELD	Bobigny	
M.	Laurent	QUINET	Bondy	



M.	Philippe	LEBEAU	Pantin	
Mme	Stéphanie	PERRIER	Montreuil	
M.	Pierre	STOEBER	Les Lilas	
M.	Julien	RENAULT	Le Pré St-Gervais	
M.	Mackendie	TOUPUISSANT	Pantin	
M.	Jacques	JAKUBOWICZ	Bondy	
M.	Jammal	AMMOURI	Bondy	
M.	Daniel	GUIRAUD	Les Lilas	
Mme	Dalila	MAAZAOUI	Bondy	
M;	Gilbert	ROGER	Bondy	
Mme	Laetitia	DEKNUDT	Le Pré St-Gervais	
M.	Mathias	OTT	Le Pré St-Gervais	

8

Mme	Johanna	REEKERS	Montreuil	
M.	Claude	REZNIK	Montreuil	
M.	Raymond	CUKIER	Romainville	
Mme	Nouara	MEKIRI	Montreuil	
M.	Nabil	RABHI	Montreuil	
Mme	Maribé	DURGEAT	Bondy	
Mme	Emeline	LE BERE	Bagnolet	
Mme	Christine	LACOUR	Bagnolet	
M.	Laurent	JAMET	Bagnolet	
M.	Brahim	BENRAMDAN	Bagnolet	
M.	Abdelaziz	BENAISSA	Bagnolet	
Mme	Corinne	BENABDALLAH	Bagnolet	

7

Mme	Corinne	VALLS	Romainville	
Mme	Asma	GASRI	Romainville	
Mme	Htaya	MOHAMED	Romainville	Mohamed
M.	Dominique	THOREAU	Pantin	
M.	Jean-Claude	DUPONT	Les Lilas	
M.	Didier	HEROUARD	Le Pré St-Gervais	
M.	Alain	PERIES	Pantin	

7